

Société Coopérative du BUREAU VAUDOIS D'ADRESSES

Les porteurs de part(s) sont convoqués

le mercredi 9 avril 2003, à 17 h,

à l'assemblée générale extraordinaire,

dans les bureaux du BVA, rte Aloys-Fauquez 93, 1018 Lausanne.

Ordre du jour:

1. Modification du but social
2. Abrogation de l'article 30 des statuts de la société coopérative «Bureau Vaudois d'Adresses» remplacé par un article 30 nouveau
3. Décision de dissolution et de mise en liquidation de la société coopérative «Bureau Vaudois d'Adresses»
4. Election d'un liquidateur
5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire par une délégation du conseil d'administration, en application de l'article 72, lettre a) de la loi vaudoise sur le notariat.

220967